

DROIT DES ETRANGERS

de 9h30 à 11h30 sur Zoom 

4 SÉANCES EN LIGNE
dissociables

Dans votre pratique professionnelle, vous vous retrouvez confrontés à des questions relatives à la demande de protection internationale, le regroupement familial, l'acquisition de la nationalité belge ?

Vous ne savez pas y répondre ?

Vous voudriez pouvoir en savoir plus ?

Nous vous proposons une initiation à toutes ces matières sous formes de séances de 2 h en visioconférence.

SÉANCE 1

23/04/2021

DEMANDE DE PROTECTION INTERNATIONALE

- Qui peut introduire une demande de protection internationale ?
- Quelle est la procédure ?
- Titre de séjour ?

SÉANCE 2

10/05/2021

REGROUPEMENT FAMILIAL

- Qui peut bénéficier du regroupement familial ?
- Comment faire la demande ?
- Titre de séjour ?

SÉANCE 3

04/06/2021

NATIONALITÉ

- Qui peut obtenir la nationalité belge ?
- Quelles sont les conditions pour acquérir la nationalité belge ?

SÉANCE 4

18/06/2021

QUESTIONS/RÉPONSES

- Retour final
- Echanges
- Evaluation

Modalités pratiques

Les séances peuvent être suivies de manière séparée, sans obligation de suivre le cycle complet.

Intervenante

Madame Claude GIOVANARDI, assistante sociale du CeRAIC, spécialisée en droit des étrangers.

Infos & inscriptions

Inscription obligatoire, via le [formulaire en ligne](#). Le lien Zoom de chaque séance vous sera envoyé lors de la confirmation de votre inscription.

CeRAIC Asbl - 064/23.86.56 - inscription@ceraic.be

P.A.F.

Formation gratuite.



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA WALLONIE
INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



Wallonie